REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981
6ème CIRCONSCRIPTION

Parti Socialiste



Jean-Michel GALY

Conseiller Général des Alpes-Maritimes
marié, un enfant, 39 ans.



Charles FREMAUX

Professeur, marié un enfant, 46 ans
Lieutenant de Vaisseau (R) de l'aéronautique navale

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'enjeu des élections legislatives des 14 et 21 juin est de permettre à François - MITTERRAND, Président de la République, d'engager la politique que la majorité des Françaises et des Français a choisie pour la France.

Il vous appartient donc de prolonger et d'amplifier l'espoir né de la victoire du 10 mai 1981.

Cette victoire est la vôtre et c'est avec vous qu'ensemble nous gagnerons les 14 et 21 juin prochains.

ENTREPRENDRE LE CHANGEMENT

Le changement est déjà une réalité.

Le Conseil des Ministres du 27 mai a présenté les premières mesures qui seront immédiatement appliquées :
- augmentation du SMIC, des allocations familiales, de l'allocation logement, du minimum vieillesse, de l'allocation pour les handicapés adultes.

ASSURER LA RELANCE ECONOMIQUE

Des propositions de loi fixeront dès la nouvelle magistrature les grandes orientations d'une politique de la croissance et de l'emploi. Elles permettront de commencer à résorber le chômage important dans notre département et à réanimer les divers secteurs d'activité.

• Déjà le déblocage de près de 7 milliards de francs du Fonds d'Action Conjoncturel destiné essentiellement à la construction de logements et d'équipements collectifs profitera directement aux professions du bâtiment et des travaux publics dont ont connaît l'importance pour notre région.

• De plus dès cette année 150.000 emplois seront créés dans les services publics et sociaux en vue d'améliorer les conditions de travail et les capacités d'accueil du public (hôpitaux, écoles, P. & T...). 60.000 emplois supplémentaires seront mis à la disposition des associations et des collectivités locales.

• Pour les commerçants, artisans, entrepreneurs, des propositions de loi concernant par exemple le bénéfice de l'abattement de 20% pour les chefs d'entreprise (proposition n° 1662) les droits du conjoint (n° 2198), l'accès au crédit ou l'harmonisation des protections ont déjà été déposées par les parlementaires socialistes et n'attendent qu'une majorité à l'Assemblée Nationale pour les voter.

• De même cette nouvelle majorité adoptera les diverses propositions de loi elles aussi déjà déposées et qui par exemple améliorent le statut juridique des conjoints d'exploitants agricoles (n° 535) ou protège "l'agriculture de la façade méditerranéenne et son arrière pays" (n° 2239).

LE TEMPS DE VIVRE ET LA SOLIDARITE NATIONALE

Déjà des engagements précis ont été pris par le gouvernement de Pierre Mauroy concernant :

- Le droit de prendre la retraite à 60 ans au taux plein.
- La généralisation de la 5ème semaine de congés payés.
- L'augmentation du taux de reconversion des pensions qui passera de 50 à 60%
- L'indexation de la petite épargne.

Au delà de ces mesures économiques, l'important consiste à rompre les solitudes par des initiatives sociales et par le développement de la vie associative.

VIVRE TRAVAILLER DECIDER AU PAYS

Jusqu'à maintenant la politique économique menée dans le département, inspirée par le capitalisme le plus sauvage, a surtout consisté à favoriser la spéculation foncière et immobilière.

Ce laisser-aller, ce laisser-faire, aggravés par toutes les dérogations, a entraîné une urbanisation anarchique dont nous subissons aujourd'hui les conséquences.

Les paysages des Alpes-Maritimes se sont déteriorés, l'environnement s'est dégradé, les équipements collectifs n'ont pas suivi.

Il s'agit aujourd'hui de rétablir les équilibres, préserver les paysages, maîtriser l'urbanisation, permettre à chaque famille de loger au pays.

Pour mettre en œuvre cette politique, il ne suffit pas que le gouvernement change à Paris. Il faut aussi que les volontés locales portent le changement. C'est l'objet de la décentralisation qui permettra d'accroître le pouvoir des collectivités locales et de développer la personnalité de chaque Région.

Pour mener et poursuivre cette politique, il faut au Président de la République une majorité parlementaire. C'est l'enjeu des 14 et 21 juin. C'est celui de notre combat, le combat de la Gauche : arracher dans notre circonscription un siège de plus à la Droite. Or l'expérience le prouve, seul le candidat socialiste peut battre Sauvaigo.

Oui l'enjeu est décisif.

Dès le 1er tour de scrutin, votez socialiste.

Le 1er Juin 1981

J.M. GALY et Ch. FREMAUX

Imprimerie L. Curestia 06130 Grasse